



Nombre de conseillers	56
En exercice	56
Présents	42
Votants par procuration	12
Absents	27
Total des votes	48

7.5

L'an deux mille vingt cinq, le dix mars à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 04 mars 2025 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de M. Francis COUREL

ELUS PRESENTS :

Mme DE ANDRES, M. LECHAPTOIS, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. BISSON, M. LEROY, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. BARRE, M. MARIE, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, M. TIMON, M. DUTILLOY, Mme ROSA, Mme LOUVEL, Mme MONLON, Mme CABOT, M. DUCLOS, M. AUBE, Mme MOUCHEL, M. MAUVIEUX, M. VALLEE, Mme BOQUET, M. DOUYERE, M. COUREL, M. VETEL, M. SIMON, M. BLAS, Mme BOURNISIEEN, M. CHARPENTIER, M. LEMBOUCHER, Mme DUHAMEL, M. DUCLOS, Mme GLEMOT, M. FOUCOURT

ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :

MME ROULAND A M. BISSON, M. DUMESNIL A M. LEMBOUCHER, M. TIHY A MME DUHAMEL, M. BEAUDOUIN A MME LOUVEL, MME DUVAL A MME ROSA, M. BURET A M. TIMON, M. LEFRANCOIS A MME DUTILLOY, MME QUESNEY A MME MONLON, M. ANFRAY A MME MOUCHEL, M. MORDANT A M. DUCLOS E. , M. SENINCK A MME GLEMOT, M. PLATEL A M. CHARPENTIER, M. BLAS A MME BOURNISIEEN

SECRETAIRE DE SEANCE : M. TIMON

N°DEL_0009_2025 Participation au dispositif Savoir Rouler à Vélo - Génération Vélo

Privilégier le développement des mobilités actives au sein de son territoire dans la durée se construit. Il est indispensable de donner aux plus jeunes le goût du vélo afin qu'ils initient et participent à cette évolution des modes de déplacement, véritable enjeu de la transition écologique.

Génération Vélo est un programme de financement et d'accompagnement à destination des collectivités. Il a pour objectif de développer l'apprentissage du vélo dès le plus jeune âge en soutenant le déploiement du Savoir Rouler à Vélo pour les enfants âgés de 6 à 11 ans.

Cet engagement permettra d'offrir aux enfants du territoire la possibilité de développer la pratique du vélo en autonomie et en sécurité pour devenir les cyclistes citoyens de demain.

Le dispositif Savoir Rouler à Vélo a pour objectif de permettre à chaque enfant l'acquisition des apprentissages nécessaires à leur autonomie à vélo en sécurité.

Le programme se découpe en 3 blocs :

- savoir pédaler : maîtriser les fondamentaux du vélo
- savoir circuler : découvrir la mobilité en milieu sécurisé
- savoir rouler à vélo : se déplacer en situation réelle

Le coût par classe de ce dispositif s'élève à 1 300€ TTC pour l'année scolaire 2024/2025, et se

décompose comme suit : bloc 1 = 500€, bloc 2 = 300€, bloc 3 = 500€.

La prise en charge par la CCPAVR de ce dispositif permet, via l'inscription au préalable des interventions, de bénéficier d'un remboursement de la part de Génération Vélo de 50 % du montant par classe, soit 650€ par classe.

Sur le reste à charge de la CCPAVR, une participation à hauteur de 50 % (soit 25 % du montant total facturé du dispositif par classe) sera demandée aux communes bénéficiant pour leur école de ce dispositif, soit 325€ par classe. L'accord de la commune sera donc nécessaire avant tout engagement de la CCPAVR.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'engager la CCPAVR dans ce dispositif pour le bénéfice des écoles du territoire qui souhaitent y participer et d'acter la participation des communes des écoles bénéficiaires selon le taux défini ci-dessus sur l'année scolaire 2024/2025, dans la limite de 9 groupes (classes).

Aussi et au regard de ce qui précède,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°100-2022 du Conseil Communautaire du 29 septembre 2022 autorisant le bureau exécutif à solliciter des financements auprès de tous les organismes,

CONSIDÉRANT la réunion de cadrage et de présentation Génération Vélo du 16/02/2023 et l'avis du bureau exécutif du 15/05/2023 sur le dispositif,

CONSIDÉRANT les axes stratégiques et politiques en matière de développement de l'autonomie, de lutte contre la sédentarité, de participation à la transition écologique, d'amélioration de la sécurité sur les routes, et les bénéfices que procurent le vélo auprès des enfants ;

Le Conseil Communautaire décide,

Après en avoir délibéré

A l'unanimité,

- **D'ENGAGER** la CCPAVR dans le dispositif Savoir Rouler à Vélo – Génération Vélo avec le Club sportif local : le VCPA (Vélo Club de Pont-Audemer), pour l'année 2024/2025, dans la limite de 9 groupes (classes),
- **D'AUTORISER** le Président de la CCPAVR à effectuer les différentes demandes de financement possible et à demander la participation aux communes dont les écoles bénéficieraient de ce dispositif dans les conditions précitées.

Pont-Audemer, le 10 mars 2025

le Président

qui certifie que la présente délibération a été adressée à la Préfecture de l'Eure



Francis COUREL